

Résultats du concours d'octobre

Autor(en): **Rms.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **82 (1955)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notes et remarques

Kéize-tè, batoille !

A la page 34 du dernier numéro du *Nouveau Conteur vaudois* (15 octobre 1954), à peu près au milieu de la première colonne, je lis ces mots :

— *Qu'aise té!*

L'orthographe adoptée par l'auteur de ce texte montre bien que la plupart de ceux qui emploient encore cette expression n'en connaissent plus le sens.

En effet, il ne faut pas voir ici le mot français *aise*, mais bien le verbe dialectal *kéizi* « taire », que l'on rencontre plus souvent sous la forme pronominale *sé kéizi* « se taire ». A l'impératif singulier, nous avons *kéize-tè* « tais-toi ! », au pluriel *kéizi-vo* « taisez-vous ! ».

Dans le patois de Blonay, Louise Odin (*Glossaire du patois de Blonay - MDSR, Lausanne, Bridel, 1910, p. 265*) note les expressions suivantes : *Kéize té, tapéta ke t'éi* : tais-toi, babillarde que tu es ; *mé kaizo* : je me tais ; *léi-y a pa moyan ke sé kéizai* : il n'y a pas moyen de la faire taire, etc.

Mais en voilà assez. Que je cesse avant que l'on me crie :

— *Kéize-tè, gratta-papei !*

Pierre Chessex.

Grand merci, M. Chessex.

Résultats du concours d'octobre

Les concurrents, cette fois-ci, se partagent à peu près en deux : les faux, les justes ! 25 ici, 30 là !

Parmi les définitions qui inquiétèrent le plus les candidates et candidats à l'abonnement transmissible, citons : « Arrache aux moutons la douceur du nid » : *Ronce!* Beaucoup ont mis *Force*, une *Pouce* — quel coup de pouce est-ce là ? — une autre, tenez vous bien : *Agace!* Agace ou agasse étant... tout simplement une pie. Hélas ! pour une fois, notre candidate n'a pas trouvé la... pie au nid !

M. H. Jatton, de Baugy sur Clarens, bien que calé en botanique, nous dit-il — il n'est pas le seul — avoue n'avoir jamais entendu parler de *sium*, genre d'ombellifères à fleurs blanches, vulgairement appelée « Ache d'eau ».

Hé ! hé ! nos jeux de mots ne sont donc pas inutiles puisqu'ils permettent d'apprendre quelque chose à tout âge !

Le tirage au sort a donné la liste des noms suivants :

M. L. Chamorel, Gryon.

Mme B. Descoullayes, Chavannes-Renens.

M. C. Pavillon, Moudon.

Mme Marg. Cherix, Pully.

Mme Marcel Dutoit, Yvonand.

M. E. Laeser, Clarens.

M. A. Blanc, Lausanne.

Mme Hélène Hierholtz, Ballallaz, Montreux.

M. A. Magnin, Montreux.

Mme S. Gross, Lausanne.

M. J. Faucherre, Moudon.

Mlle A. Amiguet, Chesières s. Ollon.

Nous répétons qu'un concurrent qui — par principe doit être abonné au *Conteur* — ne saurait s'octroyer à lui-même un « abonnement transmissible ». Cet abonnement doit, en effet, être... « transmis » à l'une ou l'autre de ses connaissances.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 novembre 1954, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'*Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.*

rms.

Min dè ballè fite sein daï bon vin



Onna feine gotta tsi

Djan - Pierro Blondel

lo suti vegnolan dè Cully

Téléphone 4 24 61